

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 409X-CA-6224**

concernant l'octroi d'un contrat de travaux de construction pour l'aménagement des laboratoires du programme en écologie et environnement

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 2 du *Règlement général 4* : « Pouvoirs des instances statutaires »;

**ATTENDU** l'article 56 du *Règlement général* de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** le début des cours du programme de baccalauréat en écologie et environnement à la session d'automne 2018;

**ATTENDU** l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique SÉAO entre le 23 mars 2018 et le 3 mai 2018;

**ATTENDU** le rapport du comité d'évaluation concernant l'analyse des soumissions et la recommandation de retenir la proposition de l'entreprise Boless inc.;

**ATTENDU** que l'entreprise Boless inc. a soumis le meilleur prix;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Frédérique Delisle,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat de travaux de construction pour l'aménagement des laboratoires du programme en écologie et environnement à l'entreprise Boless inc. au montant 1 117 600 \$ avant taxes;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Original signé par :

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique  
Secrétaire de l'instance statutaire

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 409X-CA-6225**

concernant la création du Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme et du Service des relations de travail

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la croissance qu'a connue l'UQO au cours des dernières années, notamment à son campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** l'importance de revoir la structure de gouvernance au campus de Saint-Jérôme afin de répondre adéquatement et efficacement aux besoins actuels et à venir;

**ATTENDU** la résolution 344-CE-2718 de la commission des études;

**ATTENDU** le support requis par les gestionnaires de l'UQO dans l'application des différentes conventions collectives;

**ATTENDU** les explications et les recommandations du recteur;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve, appuyée par madame Lyse Ricard,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER**

- la création, d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2018, du Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme;
- l'abolition, d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2018, du Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides;
- la création, au 1<sup>er</sup> juillet 2018, du Service des relations de travail.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Original signé par :

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique  
Secrétaire de l'instance statutaire

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉSOLUTION 409X-CA-6226

concernant les modifications au plan des effectifs pour l'année 2018-2019

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le plan des effectifs au 30 juin 2018;

**ATTENDU** la « situation budgétaire 2017-2018 et les orientations budgétaires 2018-2019 de l'Université du Québec en Outaouais » présentées au conseil d'administration du 4 décembre 2017;

**ATTENDU** le document « Présentation du budget de fonctionnement » déjà déposé au conseil d'administration;

**ATTENDU** l'adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2018-2019;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Delisle, appuyée par monsieur Claude Chénier,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** les modifications suivantes au plan des effectifs pour l'année 2018-2019 :

#### **Au 1<sup>er</sup> juillet 2018 :**

- 1. d'abolir** un (1) poste-cadre de vice-rectrice adjointe ou de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme;
- 2. d'abolir** un (1) poste-cadre de directrice adjointe ou de directeur adjoint aux relations de travail au Service des ressources humaines à Gatineau;
- 3. d'abolir** un (1) poste bureau du personnel de soutien de secrétaire de direction au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme;
- 4. de créer** un (1) poste-cadre supérieur de vice-rectrice ou de vice-recteur au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme;
- 5. de créer** un (1) poste-cadre de directrice ou de directeur au Service des relations de travail à Gatineau;
- 6. de créer** un (1) poste bureau du personnel administratif d'assistante administrative ou d'assistant administratif au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme;

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉSOLUTION 409X-CA-6226**

concernant les modifications au plan des effectifs pour l'année 2018-2019

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

7. **de modifier** le rattachement de huit (8) postes bureau du personnel de soutien d'agente ou d'agent de soutien administratif à la gestion des études et de deux (2) postes bureau du personnel de soutien de secrétaire du Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides à Saint-Jérôme au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Original signé par :

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique  
Secrétaire de l'instance statutaire

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 409X-CA-6227**

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 408-CA-6216 adoptée le 23 avril 2018;

**ATTENDU** la nécessité d'être détenteur d'un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par madame Louise Briand,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'AJOUTER** à la résolution 408-CA-6216 « sous réserve des exigences relatives à l'obtention d'un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada, et ce, avant la date d'entrée en fonction » au paragraphe suivant :

« **D'EMBAUCHER** monsieur Djerry Charli Tandja Mbianda à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire "Finance et économie" au Département des sciences administratives, pour un contrat d'une durée de deux (2) ans débutant le 1er mai 2018 et se terminant le 30 avril 2020, sous réserve des exigences relatives à l'obtention d'un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada, et ce, avant la date d'entrée en fonction ».

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Original signé par :

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique  
Secrétaire de l'instance statutaire

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 409X-CA-6228**

concernant l'engagement et l'affectation d'un directeur au Service des technologies de l'information

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la vacance du poste de directrice ou d'un directeur au Service des technologies de l'information;

**ATTENDU** le Chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** qu'un processus de dotation a été mis en place et qu'un affichage interne et externe le 9 mars 2018 ainsi qu'une annonce dans les éditions des 17 et 24 mars 2018 du *Journal Le Droit* ont été effectués;

**ATTENDU** qu'un comité de sélection a été formé et que ce dernier a analysé les candidatures et a reçu les personnes retenues en entrevue;

**ATTENDU** la recommandation unanime du comité de sélection;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Rokia Missaoui,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ENGAGER** monsieur Martin Thibert à titre de cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2018;

**D'AFFECTER** monsieur Martin Thibert au poste de directeur au Service des technologies de l'information;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de monsieur Martin Thibert.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Original signé par :

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique  
Secrétaire de l'instance statutaire

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 409X-CA-6229**

concernant l'affectation de madame Sylvie Boucher de Grosbois au poste de vice-rectrice au développement du Campus de Saint-Jérôme

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 409<sup>e</sup> réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la création du poste de vice-rectrice ou vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** la nécessité de procéder à la dotation du poste;

**ATTENDU** que le poste de vice-rectrice ou vice-recteur au développement du campus de Saint-Jérôme n'est encadré par aucun règlement, bien qu'étant un poste à caractère académique;

**ATTENDU** que madame Sylvie de Grosbois a manifesté son intérêt à occuper le poste de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** que madame Sylvie de Grosbois occupe déjà un poste requérant une consultation en vertu du *Règlement concernant la consultation pour les postes de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, de vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides, de doyen des études et de doyen de la recherche*, et ce jusqu'au 13 mars 2021;

**ATTENDU** que madame de Grosbois a occupé le poste de vice-rectrice adjointe à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides;

**ATTENDU** la recommandation du recteur de nommer madame Sylvie de Grosbois au poste de vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme;

**ATTENDU** le profil de madame Sylvie Boucher de Grosbois, sa scolarité, ses parcours professionnels et académiques, tant en enseignement qu'en recherche, qui en font une candidate possédant les qualités et les aptitudes requises pour assumer cette importante fonction au sein de l'Université, tel qu'il appert de son curriculum vitae;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Harrisson, appuyée par monsieur Claude Chénier,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'AFFECTER** madame Sylvie Boucher de Grosbois au poste de vice-rectrice au développement du Campus de Saint-Jérôme;

**D'AFFECTER** madame Sylvie Boucher de Grosbois pour un premier mandat débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et prenant fin le 13 mars 2021;

**DE MANDATER** le recteur pour fixer les conditions d'embauche conformément aux dispositifs règlementaires applicables.

#### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Original signé par :

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique  
Secrétaire de l'instance statutaire

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **RÉSOLUTION 409X-CA-6230**

concernant l'adoption de la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent neuvième réunion (extraordinaire) tenue le jeudi 10 mai 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le *Règlement général 6* : Ressources humaines de l'Université du Québec;

**ATTENDU** l'échéance de la convention collective des professeures et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais survenue le 30 avril 2015;

**ATTENDU** l'entente de principe intervenue le 9 mars 2018 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** la résolution de l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais acceptant ladite entente de principe;

**ATTENDU** le projet de convention reflétant ladite entente;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Harrisson, appuyée par madame Samantha Villeneuve,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** la convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2022;

**DE MANDATER** le recteur et la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche pour signer ladite convention collective pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Original signé par :

---

Me Lucie Villeneuve  
Adjointe au secrétaire général et conseillère juridique  
Secrétaire de l'instance statutaire